

DECISION

Décision DAS-2025-07 portant attribution de subvention à l'association des Musiciens de l'INSA de Rouen (AMIR)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,
Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L841-5 et L841-11,
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation
Vu les circulaires du 3 novembre 2011 et du 21 mars 2019 relatives à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,
Vu la demande de subvention présentée par l'association des Musiciens de l'INSA de Rouen en date du 21 mars 2025,
Vu l'avis de la commission projet (FSDIE) en date du 21 mars 2025

DECIDE

Article 1

Une aide d'un montant de trois mille trois cents euros (3 300 €) est attribuée à l'association des Musiciens de l'INSA de Rouen sur le budget 2025 pour les projets suivants

- Concert de mai (600 €)
- WE des Zikets (2 700 €)

Article 2

L'association des Musiciens de l'INSA de Rouen remettra un bilan moral et financier de son action à l'issue du projet (ou un bilan intermédiaire si le projet n'est pas encore terminé mais que la subvention a été utilisée) au plus tard le 30 novembre 2025 à la direction des formations et de la vie étudiante.

A Saint Etienne du Rouvray, le 31 mars 2025

Le Directeur de l'INSA Rouen



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

COMMISSION FSDIE DE MARS 2025							
HORAIRE	INTITULÉ DU PROJET (N : nouveau projet ; R : reprise)	DÉPARTEMENT(S)	DOMAINE	BUDGET	AIDE DEMANDÉE	% de la somme totale	AIDE PROPOSÉE
14h00	AS - Sharks : purple run	N	Humanitaire/Sportif	5180	€ 500	10 %	500
14h15	APEC - projet de Ninon Morin : stage de danse et de théâtre au japon	N	Culturel	6525	€ 600	9 %	0
14h30	AMIR - Concert de mai	R	Culturel	1800	€ 600	33 %	600
14h45	AMIR - WK des Zikets	R	Culturel	10650	€ 2700	25 %	2700
15h00	BDE - 24H de Lyon	N	Sportif/Festif	3990,91	€ 1000	25 %	1000
15h15	BDE - Fin de 1er cycle	N	Sportif/Cohésion	6500	€ 1500	23 %	1500
15h30	BDE - Gala	R	Culturel/Festif	52877,94	€ 1000	2 %	1000
15h45	ESF - INS'amada	N	Humanitaire	8000	€ 1500	19 %	400
16h00	INSA Racing - Formula students	R	Sciences et techn	56023	€ 1400	2 %	1400
					10 800		9100

Projet trop personnel n'ayant pas assez d'impact sur la communauté de l'école et qui risquerait de créer un précédent dans les demandes de financement, malgré la reconnaissance de la commission de la forte implication de l'élève dans la vie de l'école depuis le début de sa scolarité

convention
BDE

100 euros de frais de séjour par membre du projet partant à Madagascar
(6 étudiants impliqués dont 4 qui partiraient)

pour signature de la Direction

21/03/2025



= décision